

Calendrier des collectes 2025

Emballages et papiers

Lundi

Semaines Impaires

AMONDANS, CADEMÈNE, CLÉRON, FERTANS, LIZINE, MALBRANS, MALANS, SCEY-MAISIÈRES

Janvier 13 · 27
Février 10 · 24
Mars 7 · 21
Avril 5 · 19
Mai 2 · 16 · 30
Juin 14 · 28
Juillet 11 · 25
Août 8 · 22
Septembre 6 · 20
Octobre 3 · 17
Novembre 1 · 15 · 29
Décembre

Collecte normale les jours fériés

Mardi

Semaines Paires

BUFFARD, BRÈRES, CHOUZELOT, LAVANS-QUINGEY, LIESLE, LOMBARD, MESMAY, PAROY, PESSANS, SAMISON

Janvier 7 · 21
Février 4 · 18
Mars 1 · 15 · 29
Avril 13 · 27
Mai 10 · 24
Juin 8 · 22
Juillet 5 · 19
Août 2 · 16 · 30
Septembre 14 · 28
Octobre 11 · 25
Novembre 9 · 23
Décembre

Collecte normale les jours fériés

Semaines Impaires

ARC-ET-SENANS, FOURG

Janvier 14 · 28
Février 11 · 25
Mars 8 · 22
Avril 5 · 19
Mai 2 · 16 · 30
Juin 13 · 27
Juillet 10 · 24
Août 7 · 21
Septembre 4 · 18
Octobre 1 · 15 · 29
Novembre 30
Décembre

Collecte normale les jours fériés

Mercredi

Semaines Paires

BONNEVAUX-LE-PRIEURÉ, DURNES, ÉCHEVANNES, L'HÔPITAL DU GROSBOIS, LAVANS-VULLAFANS, CHÂTEAU D'ORNANS, SAULLES, TARGENAY-FOUCHERANS, TREPOT

Janvier 8 · 22
Février 5 · 19
Mars 2 · 16 · 30
Avril 14 · 28
Mai 11 · 25
Juin 9 · 23
Juillet 6 · 20
Août 3 · 17
Septembre 1 · 15 · 29
Octobre 12 · 26
Novembre 10 · 24
Décembre

Semaines Impaires

AMANCEY, AMATHAY-VESIGNEUX, BOLANDOZ, CHATEAUVIEUX LES FOSSES, LODS, LONGEVILLE, MOUTHIER-HAUTE-PIERRE, REUGNEY, VUILLAFANS

Janvier 15 · 29
Février 12 · 26
Mars 9 · 23
Avril 6 · 20
Mai 3 · 17
Juin 1 · 15 · 29
Juillet 30
Août 27
Septembre 24
Octobre 21
Novembre 18
Décembre

Collecte du 1^{er} janvier 2025 avancée au samedi 28 décembre 2024

Jeudi

Semaines Paires

BARTHERANS, BY, CHANTRANS, CHASSAGNE SAINT DENIS, CHAY, COURCELLES, CUSSEY SUR LISON, ÉCHAY-FLAGEY, GOUX SOUS LANDET, LES MONTRONDS, VAL, MYON, PALANTINE, QUINGEY, RENNES SUR LOUE, RONCHAUX, ROUHE, SILLEY, AMANCEY

Janvier 9 · 23
Février 6 · 20
Mars 3 · 17
Avril 3 · 15 · 29
Mai 12 · 26
Juin 10 · 24
Juillet 7 · 21
Août 4 · 18
Septembre 2 · 16 · 30
Octobre 13 · 27
Novembre 11 · 27
Décembre

Collecte normale les jours fériés. Sauf : Collecte du 1^{er} mai décalée au samedi 3 mai. Collecte du 25 décembre décalée au samedi 27 décembre

Semaines Impaires

ABBANS-DESSOUS, ABBANS-DESSUS, CESSY, CHARNAY, CHENECEY, BULLION, CROUZET-MIGETTE, DESERVILLERS, ÉPEUGNEY, ÉTERNOZ, MONTMAYOU, MONTRONDEL, CHÂTEAU NAINS SOUS SAINTE ANNE, FUREY, SAINTE-ANNE, SARAZ

Janvier 2 · 16 · 30
Février 13 · 27
Mars 10 · 24
Avril 7 · 21
Mai 4 · 18
Juin 1 · 15 · 29
Juillet 30
Août 27
Septembre 24
Octobre 21
Novembre 18
Décembre

Collecte normale les jours fériés

Vendredi

Semaines Impaires

MONTGESOYE

Janvier 3 · 17 · 31
Février 14 · 28
Mars 11 · 25
Avril 8 · 22
Mai 5 · 19
Juin 2 · 16 · 30
Juillet 30
Août 27
Septembre 24
Octobre 21
Novembre 18
Décembre

Tous les vendredis

Ornans (sauf château mercredi des semaines paires)

Collecte normale les jours fériés

En VRAC (pas en sac) et BIEN SÉPARÉS (non imbriqués)

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)



Collecte des encombrants

Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux que les usagers ne peuvent pas apporter à la déchetterie par leurs propres moyens dans leur véhicule particulier (gros électroménager, meubles, matelas, canapés).

La CCLL a missionné l'association Tri, basée à Quingey, pour effectuer la collecte des encombrants. Ne concerne pas les déchets des professionnels. Pour bénéficier d'une collecte d'encombrants, d'un volume de 3 m³ maximum, vous pouvez vous inscrire :

• En ligne sur <https://cclouelison.fr/rb/429639/encombrants-2>



• Par téléphone auprès de l'association Tri au 03 81 57 56 61, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h.



Les éco-centres (déchetteries)

(Fermés les jours fériés)

Horaires variables en cas d'intempéries - Plus d'infos au 03 81 21 15 60 et sur www.sybert.fr

Site	Jours d'ouverture	Hiver	Été
		(1 ^{er} novembre - 28/29 février)	(1 ^{er} mars - 31 octobre)
Amancey	Mercredi - Vendredi - Samedi		
Arc-et-Senans	Mardi - Samedi		
Byans-sur-Doubs	Mercredi (semaines paires)		
	Samedi (semaines impaires)		
Épeugney	Mardi - Samedi		
Lavans-Quingey	Lundi - Mercredi - Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>
Myon	Mercredi (semaines impaires)		
	Samedi (semaines paires)		
Saint-Vit	Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi		
Saône	Du Lundi au Vendredi		
Ornans	Du Lundi au Vendredi	13 h 30 - 16 h 50	13 h 30 - 16 h 50
	Samedi	8h30-12h20/13h30-16h50	8h30-12h20/13h30-17h50
Besançon-Tilleroies	Du Lundi au Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>
	Dimanche	8 h 30 - 12 h 20	8 h 30 - 12 h 20
Thoise	Du Mardi au Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>

Attention : en période estivale, les éco-centres sont ouverts jusqu'à 17h50 les samedis uniquement

Comment régler ma facture ?



LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, merci de vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.



LE RÈGLEMENT PAR INTERNET

Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site www.cclouelison.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7j/7 et 24 h/24.



VIREMENT

Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture. Merci de ne pas oublier de noter en zone « Objet / libellé » la mention OM indiquée sur votre facture.



PAR CARTE BANCAIRE OU NUMÉRAIRE

En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni(e) du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).



Calendrier des collectes 2025



Jean-Claude Stadelmann
8^e vice-Président
Gestion des déchets et Mobilité
Communauté de communes
Loue Lison

Réorganisation de la collecte des bacs gris en 2025

La gestion des déchets est un enjeu prioritaire pour la préservation des milieux naturels et dans la lutte contre le changement climatique. Réduire la production des déchets permet d'économiser les matières premières et diminuer notre empreinte carbone pour un moindre impact de notre activité sur l'environnement et le climat. La Communauté de communes Loue Lison a observé une baisse significative du tonnage des ordures ménagères résiduelles (bacs gris). Ceci grâce à la mise en place de la redevance incitative, à l'extension des consignes de tri des recyclables acceptés dans le bac jaune et surtout au déploiement du compostage des biodéchets.

Ainsi, nous constatons que plus de 80 % des usagers sortent leur bac gris une seule fois par mois et que 8 % seulement deux fois par mois. La collecte hebdomadaire ne reflète plus un besoin essentiel pour notre territoire et ne correspond pas à notre volonté politique de réduction de l'impact environnemental, notamment du nombre de kilomètres effectués lors des tournées de collecte. Il convient donc de faire évoluer cette fréquence.

C'est pourquoi, à compter du 2 janvier 2025, la collecte des bacs gris sera effectuée toutes les deux semaines. En revanche, les professionnels (assimilés) continueront d'être collectés toutes les semaines, comme l'impose la législation.

À notre échelle communautaire et dans un contexte de hausse générale des coûts de service, ce passage en collecte toutes les deux semaines nous permet de maintenir les tarifs de la redevance incitative. Pour rappel, cette redevance comprend la collecte et le traitement des ordures ménagères (bacs gris), des emballages recyclables (bacs jaunes), du verre et des encombrants, mais aussi l'accès aux éco-centres, une contribution à la valorisation organique, la prévention et les services administratifs.

Cette réorganisation nous oblige à une refonte globale de nos tournées. Vous trouverez dans ce nouveau calendrier les jours de collecte dans votre commune.

Je vous rappelle que les horaires de passage du camion pouvant varier, vous devez sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer après le vidage.

Je vous remercie d'avance pour votre implication à préserver notre environnement. »



Biodéchets

Le tri des biodéchets (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) est un geste du quotidien à mettre en œuvre. C'est pourquoi la CC Loue Lison en partenariat avec le Sybert propose l'achat de composteurs individuels à tarifs subventionnés.

Pour acheter un composteur individuel (livraison à domicile) ou pour plus de renseignements, contactez le Service Gestion des Déchets de la CC Loue Lison.

- Petit modèle en bois (300 litres)
- Grand modèle en bois (570 litres)
- ou lombricompost (pour les personnes vivant en appartement)

Si vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile, un site de compostage de quartier ou de village est mis à votre disposition dans certaines communes. Pour se renseigner sur le compostage collectif ou se former, contactez les services du SYBERT à compostage@sybert.fr et par téléphone au : 03 81 21 15 60



lombricompost

modèle bois



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOUE-LISON
SERVICE GESTION DES DÉCHETS :
service.dechets@cclouelison.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63 · Du lundi au vendredi
7 rue Édouard Bastide · 25290 ORNANS · service.dechets@cclouelison.fr

Calendrier des collectes 2025

Ordures ménagères

Semaines paires

BONNEVAUX-LE-PRIEURE,
CHATEAUVIEUX-LES-FOSSES,
CHARENTAIS, ECHEVANNES, HÔPITAL-
DU-GROSBOIS, LAVANS-VUILLAFFANS,
LODS, MOUTIER-HAUTE-PIERRE,
SAULES, VUILLAFFANS

CCAE AMANCEY
CCAE MONTGÉSOYE
CCAE ORNANS

Janvier 6 · 20
Février 3 · 17 · 31
Mars 3 · 17 · 28
Avril 14 · 28
Mai 12 · 26
Juin 9 · 23
Juillet 7 · 21
Août 4 · 18
Septembre 1 · 15 · 29
Octobre 13 · 27
Novembre 10 · 24
Décembre 8 · 22

Collecte normale les jours fériés

Semaines impaires

ORNANS, MONTGÉSOYE
CCAE BONNEVAUX-LE-PRIEURE
CCAE MOUTIER-HAUTE-PIERRE
CCAE ORNANS, CC AE VUILLAFFANS

Janvier 13 · 27
Février 10 · 24
Mars 10 · 24
Avril 7 · 21
Mai 5 · 19
Juin 2 · 16 · 30
Juillet 14 · 28
Août 11 · 25
Septembre 8 · 22
Octobre 6 · 20
Novembre 3 · 17
Décembre 1 · 15 · 29

Collecte normale les jours fériés

Semaines Paires

BARTHERANS, BY, CHOUZELOT,
COURCELLES, CUSSEY-SUR-LISON,
ECHAY FOURG, GOUX-SOUS-LANDET,
LAVANS-QUINGEY, LES MONTROIS,
MYON, PALANTINE, QUINGEY, ROUHE,
FUREY

CCAE ARC-ET-SENAIS
Janvier 7 · 21
Février 4 · 18
Mars 4 · 18
Avril 1 · 15 · 29
Mai 13 · 27
Juin 10 · 24
Juillet 8 · 22
Août 5 · 19
Septembre 2 · 16 · 30
Octobre 14 · 28
Novembre 11 · 25
Décembre 9 · 23

Collecte normale les jours fériés

Semaines impaires

ARC-ET-SENAIS, BUFFARD, LIESLE
Collecte des foyers en sacs + écarts
CCAE QUINGEY, CC AE RUREY

Janvier 14 · 28
Février 11 · 25
Mars 11 · 25
Avril 8 · 22
Mai 6 · 20
Juin 3 · 17 · 29
Juillet 1 · 15 · 29
Août 12 · 26
Septembre 9 · 23
Octobre 7 · 21
Novembre 4 · 18
Décembre 2 · 16 · 30

Semaines Paires

BOLANDOZ, CESSY, CHANTRANS,
CHARNAV, CHASSAGNE-ST-DENIS,
CHENECEY-BULLION, DESERVILLERS,
EPEUGNEY, MONTROND-LE-CHATEAU

CCAE AMANCEY
CCAE LONGEVILLE
CCAE QUINGEY
CCAE SILLEY-AMANCEY
CCAE TARCENAY-FOUCHERANS
CCAE TREPOT

Janvier 9 · 23
Février 6 · 20
Mars 6 · 20
Avril 3 · 17
Mai 3 · 15 · 29
Juin 12 · 26
Juillet 10 · 24
Août 7 · 21
Septembre 4 · 18
Octobre 2 · 16 · 30
Novembre 13 · 27
Décembre 11 · 27

Collecte normale les jours fériés
Sauf:
Collecte du 1^{er} mai décalée au samedi 3 mai
Collecte du 25 décembre décalée au samedi 27 décembre

Semaines impaires

AMANCEY, AMATHAY-VESSIGNIEUX,
FLAGEY, LONGEVILLE, REUGNEY,
SILLEY-AMANCEY,
TARCENAY-FOUCHERANS, TREPOT

CCAE CHANTRANS
CCAE CLERON
CCAE LES MONTRONDS

Janvier 2 · 16 · 30
Février 13 · 27
Mars 13 · 27
Avril 10 · 24
Mai 8 · 22
Juin 5 · 19
Juillet 3 · 17 · 31
Août 14 · 28
Septembre 11 · 25
Octobre 9 · 23
Novembre 6 · 20
Décembre 4 · 18

Collecte normale les jours fériés

Semaines paires

AMONDANS, CADEMÈNE, CLERON,
CROUZET-MIGETTE, ETERNOZ ET
COMMUNES ASSOCIÉES: FERTANS,
LIZINE, MALANS, MALBRANS,
MONTMAROUX, NAIN-SOUS-SAINT-
ANNE, SAINT-ANNE, SARAZ,
SCY-MAISIERES

Janvier 10 · 24
Février 7 · 21
Mars 7 · 21
Avril 4 · 18
Mai 2 · 16 · 30
Juin 13 · 27
Juillet 11 · 25
Août 8 · 22
Septembre 5 · 19
Octobre 3 · 17 · 31
Novembre 14 · 28
Décembre 12 · 26

Semaines impaires

ABBANS-DESSOUS,
ABBANS-DESSUS, BRÈRES, CHAY,
LE VAL, LOMBARD, MESMAY, PAROY,
PESSANS, RENNÉS-SUR-LOUE,
RONCHAUX, SAMSON

CCAE CHENECEY-BULLION
CCAE QUINGEY

Janvier 3 · 17 · 31
Février 14 · 28
Mars 14 · 28
Avril 11 · 25
Mai 9 · 23
Juin 6 · 20
Juillet 4 · 18
Août 1 · 15 · 29
Septembre 12 · 26
Octobre 10 · 24
Novembre 7 · 21
Décembre 5 · 19

Collecte normale les jours fériés

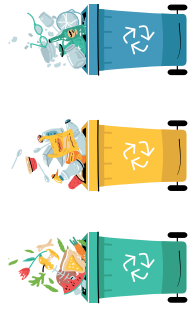
CCAE = Commerçants, Collectifs,
Administrations et Entreprises

En SACS FERMÉS (pas de vrac)
et COUVERCLE FERMÉ
(couvercle entrebaillé =
2 levées comptabilisées)

Sortir le bac
la veille au soir,
poignées côté
route (merci pour les
équipiers de collecte !)

Consignes

pour réduire ses déchets



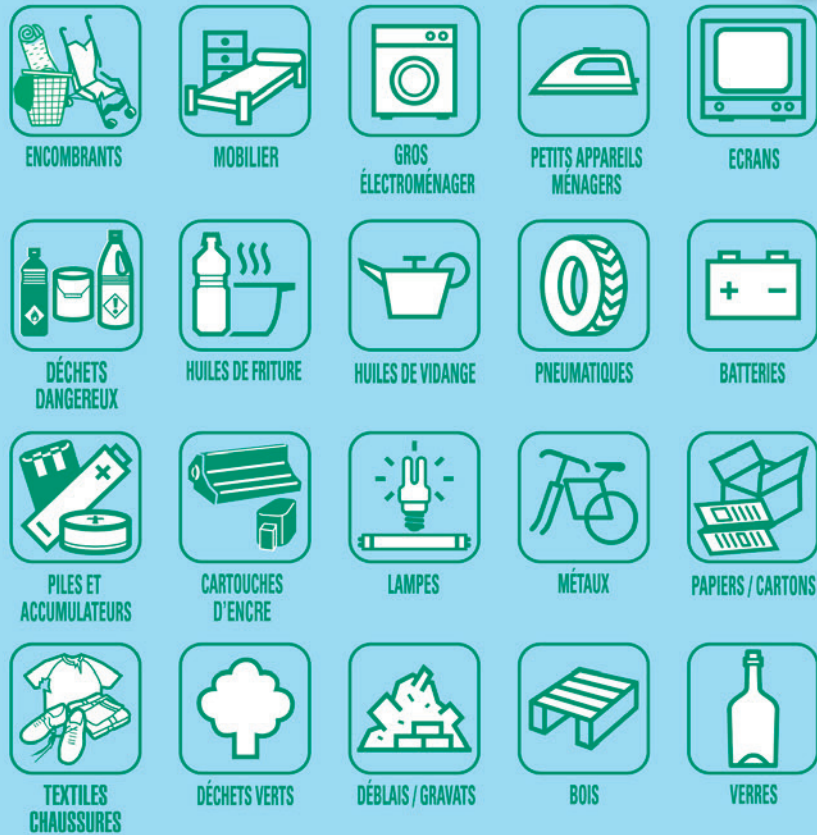
- Compostage domestique et collectif;
- Tri des recyclables (papiers et emballages) dans le bac jaune;
- Emballages en verre dans les colonnes dédiées;
- Utiliser les bornes textiles pour les vêtements et les chaussures;
- Les autres déchets valorisables en éco-centre;
- Opter pour le réutilisable, couches lavables, carrés démaquillants réutilisables...
- Limiter le gaspillage alimentaire.

Astuces

- Composer les déchets putrescibles;
- Jeter vos déchets en sacs bien fermés dans le bac gris (si trop odorants, possibilité de double ensachage).

EN ÉCO-CENTRE

Tous les éco-centres du SYBERT vous sont accessibles



DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin.
AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

MÉMO-TRI LES BONS RÉFLEXES CHEZ VOUS

LES TEXTILES

dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

Pensez aussi au troc, à la vente, au don et à la ressourcerie.

NE PAS METTRE
Textiles souillés (peinture, graisse...)



même USÉS ou déchirés
dans un SAC FERMÉ
PROPRES et secs

Une ressourcerie dans chaque éco-centre

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements
vélos / livres / jouets...

Éco-centres gérés par le SYBERT

(Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le traitement des déchets)



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES :
www.sybert.fr • 03 81 21 15 60

RETOUR MAGASIN



pires / batteries / appareils électriques, électroniques / pneus / bouteilles de gaz extincteurs / cartouches d'imprimante...



Privilégiez le retour en magasin spécialisé ou en grande surface pour ces équipements usagés

MÉDICAMENTS

Retour en pharmacie



LES RECYCLABLES

EMBALLAGES PLASTIQUES

dans le bac de tri

Nouveau



pots / barquettes / boîtes / sachets / films

EMBALLAGES METALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux / magazines
prospectus / catalogues
cahiers / feuilles
enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes cartonnettes
briques alimentaires

MÉMO-TRI CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

Merci de séparer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages



BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

Sacs poubelles
Vêtements
Chaussures
Masques
Gants
Couches
Textiles sanitaires

INSCRIPTION :
sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html
RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60
prevention@sybert.fr

LE VERRE

dans le conteneur à verre

EMBALLAGES EN VERRE



pots / bocaux / flacons / bouteilles

Uniquement des emballages

NE PAS METTRE
vaisselle, céramique, pyrex, faïence, verre, miroir, poterie ou ampoule...

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LES BIODÉCHETS

dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

Pour acheter un composteur individuel (livraison à domicile) ou + de renseignements, contactez le service Déchets de la CC Loue Lison au 03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...

